

CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE BELLECOUR-AINAY

Association loi de 1901

SIREN 338 334 659 - FFEPGV 069046 - Préfecture du Rhône W691059962

ASSEMBLEE GENERALE

LE 16 JANVIER 2020 à 18h

Salle Camille GEORGES

Mairie du 2^{ème} arrondissement de Lyon

Sont présents ce soir :

Les membres qui composent le bureau,
Catherine FOURNIER, trésorière,
Isabelle MANDON, secrétaire,
et moi-même Gilberte GARCIA, Présidente

Capucine OVIZE, membre actif du Comité n'a pu se libérer de ses obligations professionnelles et vous prie de l'excuser.

Sont également présents les animatrices qui ont pu se libérer ce soir et qui nous disent ainsi leur amitié.

Enfin sont présents les adhérents de l'Association : vous êtes 424 à ce jour

Et les présents ce soir sont 65

Le nombre de pouvoirs est de 53

Ainsi, comme le prévoient les Statuts, le cinquième des adhérents est présent ou représenté. L'assemblée générale 2020 peut valablement délibérer et je la déclare ouverte.

Nous allons maintenant dérouler l'ordre du jour de votre convocation.

Pour gagner du temps, je vous propose de voter à main levée.

Qui s'y oppose ? 0

Qui s'abstient ? 0

Qui y est favorable ? unanimité

Le vote à main levée est adopté à l'unanimité.

I- Approbation du Compte rendu de l'Assemblée Générale tenue le 15 janvier 2019.

Le compte rendu a été affiché dans la salle du vestiaire au 1^{er} étage de la rue F. Dauphin et sur le site web de l'association.

Il a été envoyé aux différentes instances administratives : Préfecture, Direction Départementale de la Cohésion Sociale et Comité Départemental de notre Fédération. Vous avez pris connaissance de ce CR et aujourd'hui, nous devons voter sa conformité avec le déroulement de l'AG de l'an passé.

Vote :

Qui n'approuve pas ce CR ? 0

Qui s'abstient ? 1

Qui l'approuve ? 117

Le compte rendu de l'Assemblée Générale du 15 janvier 2019 est validé.

II- Rapport moral.

Dans son travail, le Comité directeur s'engage à respecter le but de l'Association, inscrit dans ses Statuts : ce but consiste à promouvoir une gymnastique d'entretien, ouverte à tous et adaptée à chaque âge de la vie.

Il le fait d'abord en proposant, en cette saison 2018-2019, un planning de 34 plages horaires de niveaux différents destinées à la pratique de la Gymnastique Volontaire.

Ensuite en favorisant la formation et le perfectionnement professionnels des animateurs au moyen de stages divers : stage de rentrée auquel 1 animatrice a participé et des stages spécifiques (« connaissance et maîtrise de la respiration » ainsi que « Marche active ») auxquels ont participé une animatrice et un animateur.

En adhérant aussi à la Fédération française d'Education physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) en tant que club et en licenciant 492 adhérents.

Enfin en travaillant en lien étroit avec le Comité Départemental qui encadre 82 clubs et 15 596 adhérents dans le département du Rhône et avec le Comité Régional. Ces 2 structures fournissent à la fois une aide à la gestion des clubs et une formation, autant pour les dirigeants de clubs que pour les animateurs.

En réalisant ces tâches, le Comité directeur pense avoir rempli la mission que vous lui avez confiée.

Vote :

Qui s'oppose à ce rapport moral ? 0

Qui s'abstient ? 0

Qui l'approuve ? **Approbation à l'unanimité**

III- Rapport d'activités :

1- L'activité de l'équipe dirigeante porte naturellement ses efforts sur l'organisation des cours.

En 2018-2019, nous avons proposé **34h de cours animées par 8 animatrices et 1 animateur**, comme la saison précédente.

Mais des modifications assez nombreuses dans l'offre de cours ont été faites :

- Marie-Emmanuelle a fait glisser son cours Pilates du vendredi 12h au mercredi 12h. Yanepsy a pris le créneau du vendredi 12h pour un cours tonique. La plupart des adhérents se sont adaptés à ce nouvel horaire Pilates, d'autres sont venus...mais le nouveau cours du vendredi n'a pas eu le succès escompté. Nous ne l'avons pas reconduit.
- Un 2^{ème} cours Stretching a été créé le jeudi à 17h au gymnase Condé. Les adhérents s'y sont vite pressés.
- Yanepsy a pris en charge 2 cours au gymnase Chevreul le jeudi soir : un cours tonique suivi d'un cours Zumba. 15 et 16 adhérents y ont participé.
- Florence a ouvert un cours très dynamique le jeudi à 9h pour les plus jeunes adhérents qui préfèrent cet horaire matinal à celui du soir. Le succès est assez vite venu, répondant à un besoin évident.
- Patrick a commencé à encadrer une activité d'extérieur, la « Marche active », le mardi à 14h. Cette création d'activité est une réponse apportée à la demande que vous aviez exprimée lors de l'enquête faite au printemps 2018.

Un groupe de 11 adhérents pratiquent pour l'instant cette activité bien tonique dans une ambiance très sympathique.

Lors de cette enquête, 14% des adhérents, souvent parmi les plus âgés, ont demandé que des cours axés sur l'équilibre soient proposés. Nous avons donc lancé en février 2019 **un atelier « Gym'équilibre- Prévention des chutes »**, 12 heures concentrées sur ces problématiques, conseillées par les caisses de retraite et encadrées par un animateur spécialement formé. Nous ne sommes pas parvenues à réunir un nombre suffisant d'adhérents pour le mettre en place. Nous recommençons cette saison et l'atelier va commencer la semaine prochaine.

En fin de saison, 3 animatrices ont annoncé leur départ : Marie-Cécile, animatrice dans le club depuis 30 ans a pris sa retraite ; Diane a choisi de travailler autrement et de limiter ses déplacements ; Yanepsy a suivi son époux qui quittait Lyon.

Un temps de recrutement a alors commencé, jusqu'à la fin juin.

2- **Le 2^{ème} aspect de l'activité de l'équipe dirigeante est la gestion des salariés du club :**

Le Comité directeur a décidé 2 nouvelles mesures en faveur des animateurs :

- A partir de septembre 2018, la **prise en charge de leur licence** a été votée. Cela revient à verser à chacun une prime de 46€ environ.
- En novembre 2018, le Comité a également voté le versement d'une **prime annuelle « audio »**, proportionnelle au nombre d'heures assurées.

Nos salariés, comme chaque année, ont vu leur salaire augmenté et la prime de fin d'année, annoncée l'an dernier, a été maintenue.

3- **Un 3^{ème} volet du travail du Comité directeur porte sur les conditions matérielles de la pratique de la gymnastique** : je veux parler du matériel que nous avons le souci de renouveler, (Catherine vous dira le montant affecté à ce poste) et pour lequel nous vous demandons le plus grand soin.

Je veux parler aussi des salles. Ainsi en avril 2019, **nous avons reconduit la Convention avec la Paroisse**, pour une durée indéterminée, dans les mêmes conditions financières.

La salle de la rue F.Dauphin, quoique trop petite, nous est précieuse et nous y pratiquons la majorité de nos activités : 21 heures en 2018-2019 et nous remercions vivement la paroisse de nous conserver cet accès.

Pour information, le gymnase Condé est géré par la Mairie centrale et depuis des années nous demandons un nombre plus important d'heures ... en vain.

Nous allons maintenant passer au **vote à propos de ce rapport d'activité** :

Qui s'oppose à ce rapport ? 0

Qui s'abstient ? 0

Qui l'approuve ? **Approbation à l'unanimité**

Catherine FOURNIER, notre trésorière, va présenter maintenant le rapport financier :

IV- Rapport financier : voir pièces jointes.

V- Rapport du vérificateur aux comptes : Annie MARULA cf pièce jointe

Vote sur le rapport financier 2018-2019

Qui s'y oppose ? 0

Qui s'abstient ? 0

Qui l'approuve ? **Approbation du rapport financier à l'unanimité**

VI- Présentation du budget actualisé et du budget prévisionnel : cf pièce jointe

Vote sur le budget prévisionnel 2020-2021

Qui s'y oppose ? 0

Qui s'abstient ? 0

Qui l'approuve ? **Approbation du budget prévisionnel à l'unanimité**

VII- Vote sur le montant des cotisations en 2020-2021 :

160€ pour 1 cours hebdomadaire, 235€ pour 2 cours hebdomadaires, 282€ pour 3 cours hebdomadaires ;

Tarifs pour moins de 25 ans : 128€, 185€, 225€ pour 1, 2, 3 cours hebdomadaires.

Qui s'y oppose ? 0

Qui s'abstient ? 0

Qui l'approuve ? **Approbation des tarifs 2020-2021 à l'unanimité**

VIII- Désignation d'un vérificateur aux comptes de la saison 2019-2020 (AG 2021): Marie-Christine de Vaublanc

IX- Modification du Comité directeur :

1- démission de Chantal PERROY (secrétaire) **et de Denyse AGACHE** (membre actif)

2- Isabelle MANDON prend la fonction de secrétaire.

3- Anne MONIN propose sa candidature.

Y a-t-il d'autres candidatures ? Aucune

Nos statuts précisent que, s'agissant d'un vote portant sur une personne, nous devons voter à bulletin secret.

Accepterez-vous, pour gagner du temps, de voter à main levée ?

Vote :

Qui refuse ? 0

Qui s'abstient ? 0

Qui accepte ? Accord à l'unanimité

Le vote à main levée est retenu.

Vote pour la candidature d'Anne MONIN :

Qui s'y oppose ? 0

Qui s'abstient ? 0

Qui y est favorable ? Unanimité

Anne MONIN est élue au Comité directeur à l'unanimité

Nous vous rappelons à l'occasion de ce vote d'un nouveau membre, que dans 1 an, l'actuel Comité directeur sera renouvelé en partie au moins et qu'il faut dès maintenant se mobiliser. **La Présidente que vous avez élue ne renouvellera pas son mandat.** Il est vraiment préférable de s'initier au fonctionnement du club plusieurs mois à l'avance afin de faire un passage de relais en douceur.

X- Désignation des représentants à l'Assemblée Générale du CODEP :

Isabelle MANDON et moi-même nous nous proposons pour aller à la prochaine AG du CODEP qui se tiendra à l'automne 2020

Vote :

Qui s'y oppose ? 0

Qui s'abstient ? 0

Qui accepte ces 2 représentantes ? **Unanimité**

Nous terminerons cette Assemblée Générale, avant de vous laisser la parole pour des questions diverses, en ayant **un regard sur la 1^{ère} partie de la saison 2019-2020.**

Mes propos s'appuient sur le tableau des statistiques qui vous a été distribué :

La saison se présente avec un **nombre d'adhérents en légère baisse** : 50 adhérents en moins, ce qui s'explique par différents facteurs :

- ✓ Le départ de Marie-Cécile et celui des adhérents des Terreaux qui l'avaient suivie chez nous lorsqu'elle avait, en 2015, cessé ses activités dans ce club,
- ✓ Diminution qui s'explique aussi par l'abandon du cours Zumba du fait que nous n'avons pas trouvé d'animateur qui convienne.
- ✓ Autre hypothèse avancée : la suppression du forum des associations en septembre en raison des manifestations.

Nous relevons toutefois **une grande fidélité puisque plus de 80% des 424 adhérents sont d'anciens adhérents** (ceux qui ont 1 an d'ancienneté au moins à la rentrée suivante)

En revanche, on constate pour la 1^{ère} fois, la **baisse assez nette du nombre de nouveaux adhérents** : 116 l'an dernier, 81 cette année à la même date. Soyez militants, parlez de l'association autour de vous...

Heureusement que le nombre d'hommes augmente !

Pour le reste, sans surprise, nous vieillissons, même les nouveaux adhérents et, ce qui est un peu préoccupant, c'est que **les catégories les plus jeunes vont s'amenuisant**. Il faut pourtant de la relève dans nos clubs.

Mais nous sommes davantage sportifs puisque les inscriptions à 2 cours augmentent !

Par ailleurs, la saison 2019-2020 a commencé avec une nouvelle très contrariante: **le collège Chevreul entreprend des travaux importants** qui dureront au moins 3 ans **et nous demande de quitter les lieux début mai.**

Nous avons contacté le lycée St Marc qui dispose de 2 beaux gymnases rue Ste Hélène. Un accord de principe nous a été donné.

Je dois rencontrer dans quelques jours la personne responsable du gymnase pour affiner les accords sur les plages horaires, le stockage du matériel, les conditions financières mais nous ne pourrons sans doute pas reconduire exactement le planning actuel de Chevreul. Toutes les heures des cours du soir (Condé, F.Dauphin et Chevreul) devront être repensées.

Je vous tiendrai au courant bien sûr et je ferai signe aux volontaires, avant les vacances de printemps, pour le déménagement du matériel déposé à Chevreul.

Croyez que nous faisons pour le mieux afin qu'animateurs et adhérents soient satisfaits et que chacun conserve ses cours.

XI- Questions diverses :

Le ménage dans la salle rue F.Dauphin laisse à désirer : quand et comment est-il fait ?

Réponse : Le ménage est assuré le lundi matin par une entreprise de nettoyage. La paroisse qui emploie cette entreprise sera informée et fera part de cette remarque à l'entreprise.
Le vendredi, la salle peut être davantage sale. 2 balais avec lingettes ont été achetés à la demande d'une animatrice et sont mis à disposition dans le placard proche de l'entrée. Ils permettraient aux adhérents de supprimer sur le plancher les poussières qui se sont accumulées.

Encore merci pour votre présence et votre confiance. Il est temps de partager les galettes et de boire un verre !
Nous rappelons que cette collation est offerte par la Mairie du 2^{ème} arrondissement.

Présidente,
Gilberte GARCIA

Trésorière,
Catherine FOURNIER

Secrétaire
Isabelle MANDON